

Où se retrouver ?

Jeudi 25 Mars 2010 de 9h30 à 17h00



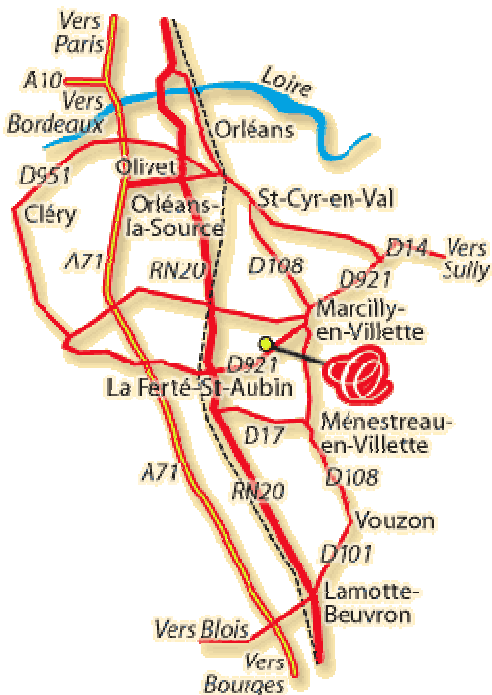
Itinéraire :

Autoroute A10 puis A71
Sortie Orléans la Source - Olivet
Après le péage, direction RN20
(La Ferté-St-Aubin, CHRO, Vierzon,
Bourges)

Arrivée à La Ferté-St-Aubin,
prendre à gauche direction Marcilly-en-
Villette.
1,5 Km à gauche vous êtes à l'Orée des
Chênes

Coordonnées :

L'Orée des Chênes
Tél. 02 38 64 84 00



Pour en savoir plus :



45160 OLIVET – tél: 02 38 56 07 91 – 06 86 91 28 52
www.cna-conseil.com - email : info@cna-conseil.com

Forum des IRP



La souffrance au travail

La Ferté Saint Aubin (45)
Jeudi 25 Mars 2010





Au programme

9h00 - 9h30 : Accueil des participants

Matin : Stress, harcèlement moral : de quoi parle-t-on ?

- Introduction : C.E., CHSCT : votre rôle
 - L'obligation de l'employeur en matière d'information - consultation
- Les objectifs et contraintes économiques de l'entreprise :
 - Du « stress des dirigeants » : les styles de management
 - Au « stress des salariés » : du mal-être au stress
 - Stress et harcèlement moral : quelle différence ?
- Le cadre juridique du stress et du harcèlement
 - Les obligations de l'employeur en matière de santé au travail
 - Le harcèlement moral dans le code du travail
 - L'accord interprofessionnel sur la prévention des risques psycho-sociaux
 - Comment utiliser le code du travail pour négocier avec l'employeur ?

12h30 – 14h00 : repas pris en commun

Après midi : Que faire pour réduire puis prévenir la souffrance au travail ?

- Introduction : les organismes extérieurs pouvant vous aider
- Le rôle de l'ARACT face aux risques psycho-sociaux : sa démarche, ses actions avec la Direction et les IRP.
- Quand, qui et comment alerter en cas de souffrance au travail ?
 - Comment définir et mettre en commun ses outils et indicateurs ?
- Quelles actions à proposer par le C.E. et le CHSCT ?
 - Pour prévenir
 - Pour accompagner les salariés



*Stress, burn out, harcèlement moral, risques psycho-sociaux : de quoi parle-t-on ?
Quel est le rôle du C.E. et du CHSCT pour prévenir les risques et accompagner les salariés en souffrance ?*

Venez en débattre avec nos consultants et intervenants, qui auront le plaisir de vous informer et vous conseiller sur vos prérogatives en fonction de vos problématiques spécifiques.

Dans l'attente de vous rencontrer prochainement,

Cordialement

*Christine GERARD
C.N.A. Conseil*

*Anne BONGIBAUT-FAIREN
Activa Formation*

Une équipe d'intervenants pluri-disciplinaires, pour répondre à vos questions, le 25 mars prochain :

- Anne BONGIBAUT-FAIREN, formatrice auprès des C.H.S.C.T.
 - Christine GERARD, consultante auprès des C.E.
 - Jean Jacques YVERNAULT, formateur en management et communication
- Avec également la participation de :*
- Isabelle MARY-CHERAY, chargée de mission à l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT)
 - Danièle SABATHE, psychologue du travail
 - Des représentants du personnel, témoins des actions menées dans leurs entreprises

Des conseils de nos intervenants, des échanges entre participants